Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	**Arrdt**	10ème
Nom de site		**Numéro**	T15712
Adresse du site	20 rue Alibert	**Hauteur**	R+6 (22.90m)
Bailleur de l'immeuble	Bailleur social ELOGIE SIEMP	**Destination**	Habitations
Type d'installation	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G avec partage du 2100 MHz dans la 4G/5G et ajout du 3500MHz dans la 5G.		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	**2021**
Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	**16/03/2026**
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	**16/04/2026**

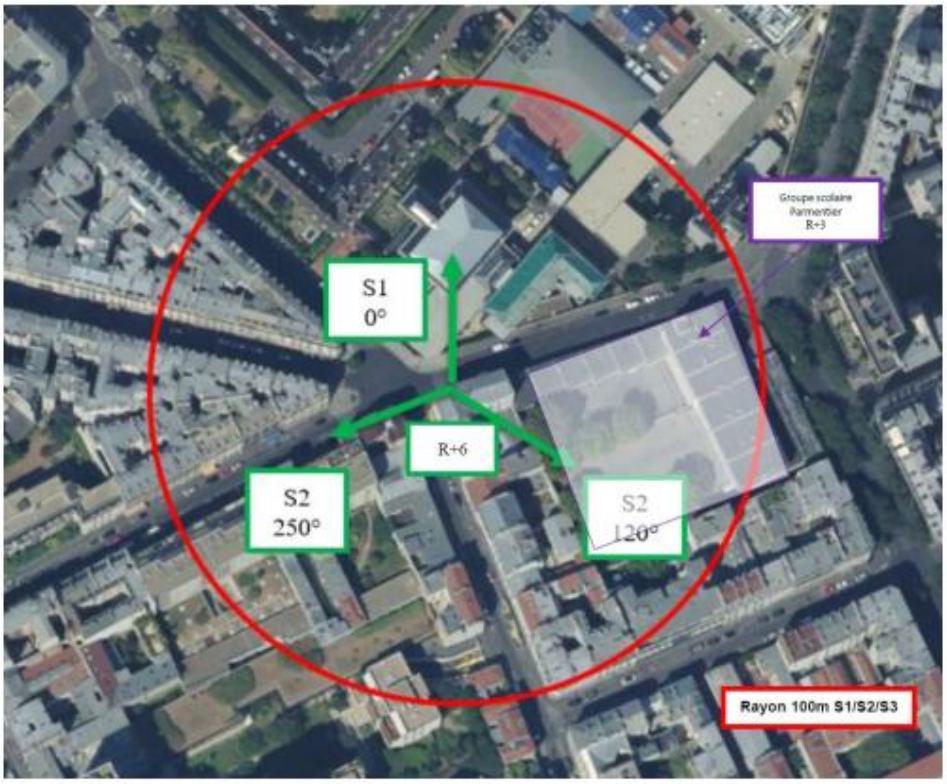
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHZ).		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes 2G/3G/4G par 3 nouvelles antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz avec partage du 2100MHz en 4G/5G), ajout du 3500MHz en 5G, orientées vers les azimuts 0°, 120° et 250°		
2Distance des ouvrants	4m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation	**2G/3G/4G/5G (2100): 0°< 3V/m - 120°<4V/m - 250°<5V/m** **5G (3500): 0°< 2V/m - 120°<4V/m - 250° <4V/m**		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	27.30m pour les antennes à faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux fixes et à faisceaux orientables fixées sur 1 mât.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❒ **Défavorable** ❒ **Ne se prononce pas** ❒

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Groupe Scolaire (Maternelle/Elémentaire/Collège) Parmentier	159 avenue Parmentier	R+3	Oui	20m	< 1V/m
Groupe Scolaire (Maternelle/Elémentaire/Collège) Parmentier	155 avenue Parmentier	R+3	Oui	20m	<1 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

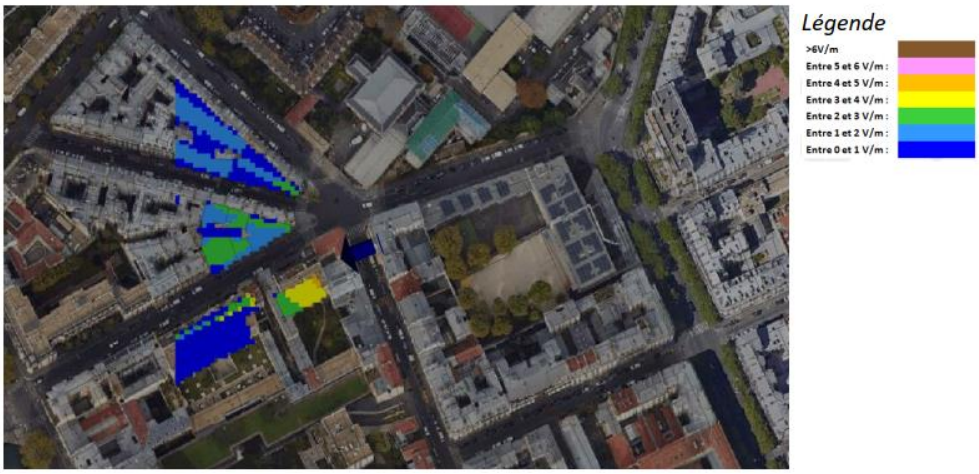
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE ALIBERT PARIS-10E--ARRONDISSEMENT 75010 est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 250°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

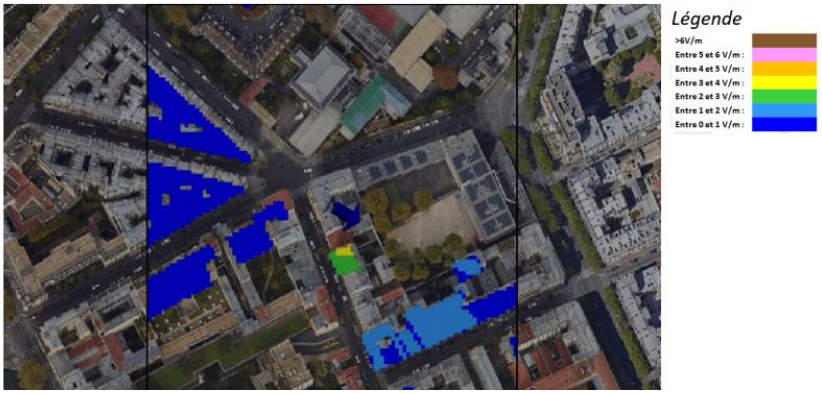
L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE ALIBERT PARIS-10E--ARRONDISSEMENT 75010 est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	16.5 m	19.5 m	22.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m			

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

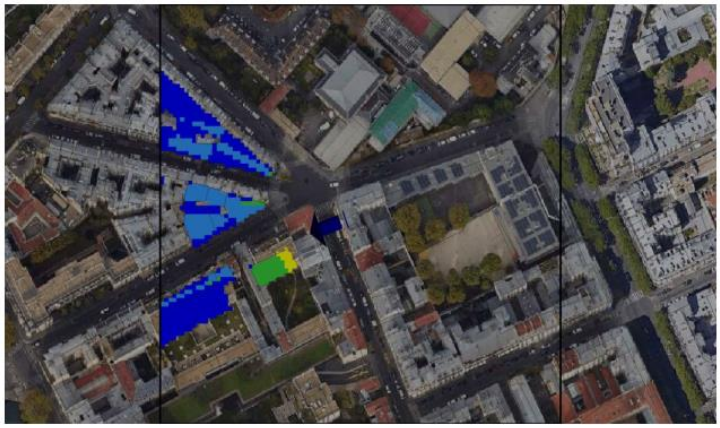
b. Azimut 120°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



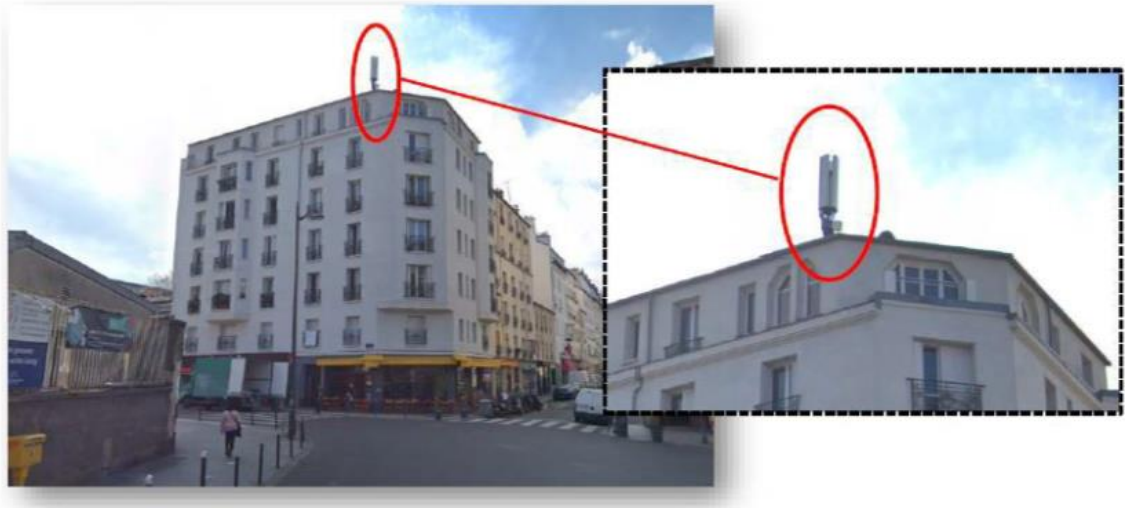
c. Azimut 250°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

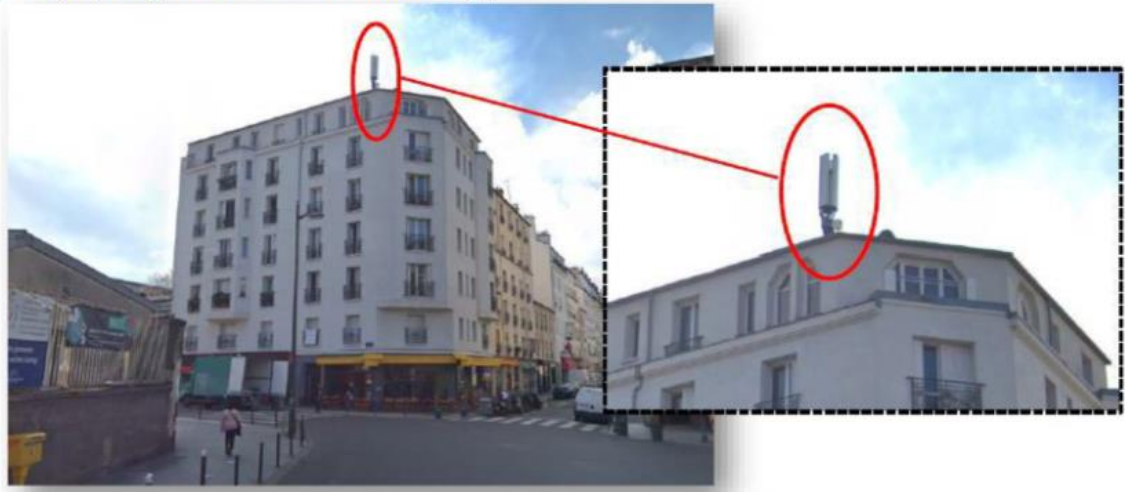


Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :

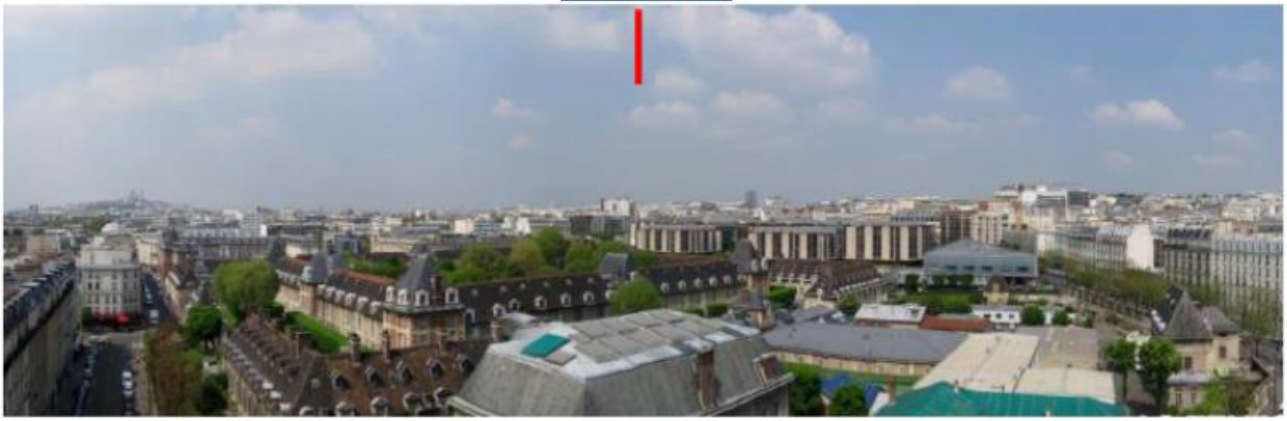


Etat projeté (pas de modification visuelle) :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 250° :

